

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal  
Les manuscrits non insérés seront rendus

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 24 Septembre 1895

## NOUVELLES LOCALES

Malgré l'arrêté de M. le Maire de Monaco, en date du 28 août dernier, relatif à la circulation des voitures sur la place et aux abords du Casino, des véhicules servant au transport de matériaux ou de marchandises continuent à passer sur ladite place.

Nous croyons donc devoir rappeler les termes mêmes de l'Arrêté en question, en ajoutant que des procès-verbaux seront à l'avenir dressés contre les contrevenants :

ARTICLE PREMIER. — A dater d'aujourd'hui, la circulation sur l'avenue de Monte Carlo, partie comprise entre le bureau des Postes et Télégraphes et l'hôtel de Paris, ainsi que sur la place du Casino, et les autres voies appartenant en propre à la Société des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, est formellement interdite aux gros véhicules et aux charrois industriels.

ART. 2. — Les piétons et les voitures publiques ou particulières transportant des voyageurs seulement pourront circuler librement sur la place du Casino et sur ladite partie de l'avenue Monte Carlo, ainsi que sur les autres voies désignées à l'article ci-dessus.

ART. 3. — Les piétons et les véhicules de toute nature auront libre passage sur l'avenue Princesse-Alice et sur l'avenue du Palais des Beaux-Arts pour se rendre, soit à l'avenue de la Costa, soit aux Bas-Moulins, en traversant la place du Casino au bas du boulingrin, pour rejoindre l'avenue des Spélugues.

Voici les dates de la rentrée des classes dans les différents établissements scolaires de la Principauté :

Ecoles primaires de garçons et de filles le mardi 1<sup>er</sup> octobre ;

Pensionnat des Dames de Saint-Maur : externat, le mercredi 2 octobre ; pensionnat, le jeudi 3.

La messe du Saint-Esprit sera célébrée le lundi 7 octobre.

Jeudi soir, vers 8 h. 1/2, le sacristain de l'église Saint-Charles venait, depuis quelques instants, de fermer les portes de l'église, lorsqu'il y vit de la lumière. Aussitôt, il alla chercher la police et ne tarda pas à découvrir un individu caché sous un autel.

Fouillé, il était porteur d'un ciseau à froid. Arrêté, il fut conduit au bureau de police de Monte Carlo et de là à la prison, où on le tient à la disposition du parquet.

D'après l'enquête à laquelle on s'est livré, il paraîtrait que le voleur avait déjà réussi à fracturer plusieurs troncs.

Mercredi dernier, le sergent de ville Andrei, étant en tournée sur le boulevard du Nord, a maîtrisé, non sans danger, un mulet emporté, attelé à une charrette.

Le même jour, vers 5 heures du soir, le jeune Bonafède, âgé de 12 ans, stationnait sur une voiture à la place des Moulins, lorsque tout à coup le cheval, ayant pris peur, partit à fond de train. Un grand malheur serait sans doute arrivé,

lorsque le brigadier de police Franco, s'élança à la tête de l'animal, et après avoir été traîné pendant quelques mètres, parvint à le maîtriser.

Nous sommes heureux de féliciter le brigadier Franco et l'agent Andrei de ces actes de courage. Ces deux serviteurs n'en sont pas à leur coup d'essai, le dernier, s'est déjà distingué au mois de décembre dernier, en arrêtant, sur le boulevard Charles III, un attelage, dans des conditions véritablement périlleuses.

Il règne, on le voit, dans notre excellent corps de police, une noble émulation qu'on ne saurait trop encourager.

Hier matin, vers huit heures, un enfant de sept ans, Charles Cassini, demeurant chez ses parents, jardin de Millo, tenta de se cramponner derrière une voiture à deux chevaux appartenant à M. H. Crovetto, qui circulait dans la rue Grimaldi ; mais il se prit un pied entre les ressorts et la roue. Heureusement, il parvint à se dégager sans se faire de mal.

Il y a lieu de s'étonner, néanmoins, de la négligence des parents, qui abandonnent ainsi leurs enfants à leurs mauvais instincts et les laissent exposés à des accidents sans nombre.

Dimanche, ainsi qu'on l'avait annoncé, a eu lieu la sortie du Sport Vélocipédique Monégasque, à Villeneuve-Loubet.

Le banquet a eu lieu à onze heures et demie. M. Valentin, président du Comité de bienfaisance de la Colonie française, a porté, au dessert, un toast chaleureux à l'entente de toutes les Sociétés monégasques et à la Société du Sport Vélocipédique ainsi qu'à son aimable président.

M. Letainturier a remercié M. Valentin, et a fait un speech sur l'union des membres du Sport.

Après le banquet, les courses projetées se sont effectuées, égayant fort l'assistance, notamment la course de lenteur gagnée par M. Brémond.

Nous rappelons à nos lecteurs que la sortie annuelle de la Société des Régates aura lieu dimanche.

Promenades en mer à Menton, à Villefranche et à Nice. Départ du bateau à vapeur à 8 heures du matin. Banquet à midi, à la Réserve de Beaulieu.

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Joseph Mauromati, commandeur de l'ordre de la Couronne d'Italie, chevalier des SS. Maurice et Lazare, ancien consul de Monaco à Messine.

VICE-CONSULAT DE FRANCE A MONACO

## AVIS

Les Français habitant la Principauté, qui sont nés dans le courant de l'année 1875, et qui doivent, en conséquence, prendre part au prochain tirage au sort, sont priés de vouloir bien se présenter à la Chancellerie du Vice-Consulat de France à Monaco, du 25 septembre au 25 novembre, pour s'y faire inscrire sur les tableaux de recensement.

La Chancellerie est ouverte au public, le matin de 9 heures et demie à 11 heures et demie ; dans l'après-midi, de 2 heures à 3 heures et demie.

Le *Figaro* nous apprend que le grand-duc Vladimir a chargé l'impresario bien connu, M. Raoul Gunsbourg, d'organiser pour l'année prochaine les représentations qui auront lieu au théâtre impérial de Krasnoé-Sélo pendant le séjour des souverains au camp.

L'équinoxe d'automne s'est produit hier, à 7 heures 19 du matin. C'est en ce moment que le soleil entre dans l'hémisphère austral et que commencerait l'an 104, si le calendrier républicain était resté en usage. Les fêtes nommées *sans-culottides*, qui occupaient les jours complémentaires, auraient commencé mercredi, jour de la dernière éclipse du soleil.

Ayant commencé dès le 20 juin, l'été qui vient de finir aura duré 94 jours, tandis que l'automne qui débute, et qui se terminera le 22 décembre, ne durera que 90 jours.

La différence de quatre jours tient à ce que le mouvement de la Terre autour du Soleil va en s'accélégrant, puisque notre planète s'approche de son périhélie où elle passera au commencement de janvier 1896.

Espérons que l'équinoxe nous amènera quelques bonnes ondées. Elles seront accueillies par tous avec satisfaction.

## CHRONIQUE DU LITTORAL

**Grasse.** — Le *Journal de Grasse* enregistre un cas de guérison du croup par le sérum du docteur Roux, constaté à l'hôpital de Grasse, par le docteur Philip, sur un enfant de 7 ans, Pierre Flory, dont l'état était très grave, l'asphyxie menaçant de l'enlever.

C'est la cinquième fois qu'on emploie le sérum du docteur Roux dans notre ville pour des cas authentiques de diphtérie, et cinq fois le succès a répondu aux espérances de nos médecins. « Peut-on, dit notre confrère, jusqu'à ce jour, demander mieux ? »

**Nice.** — Un avis de M. Martin-Métairie, trésorier-payeur général à Nice, paru dans les journaux de cette ville, informe le public qu'à partir du lundi 30 septembre 1895, les bureaux et caisse de la Trésorerie Générale du département des Alpes-Maritimes seront transférés rue de Paris, à l'hôtel de la Trésorerie Générale.

**La Turbie.** — Voici le programme de la fête de Saint-Michel :

Samedi soir 28 septembre, grande retraite aux flambeaux ; à 8 h. 1/2, sérénade aux autorités.

Dimanche 29 septembre, à 6 heures du matin, salves d'artillerie ; à 7 heures, distribution des cocardes aux habitants de la localité jusqu'à midi. A 3 heures, grand bal champêtre jusqu'à 7 heures ; à 8 heures, grand feu d'artifice ; à 8 h. 1/2, reprise du bal jusqu'à minuit.

Lundi 30, à 7 heures du matin, courses à cheval, courses d'hommes, d'enfants et filles, jeux divers.

De 8 heures jusqu'à midi, grand tir au mouton ; tout fusil sera admis.

A 2 heures, bal jusqu'à 7 heures. Il y aura des concours de valse, de chant et des grimaces.

A 8 heures, reprise du bal jusqu'à minuit ; à minuit, grande farandole, embrasement général.

Le Comité, ainsi que les habitants de la Turbie, réservent le meilleur accueil à tous ceux qui voudront honorer la fête de leur présence.

Orchestre d'élite de 12 musiciens.

Le bal est confié aux soins de M. Robaudy.

Trains jusqu'à minuit pendant toute la durée de la fête.

Un service d'omnibus sera organisé. Départs de Nice, le matin et l'après-midi. Départs de la Turbie, matin et soir jusqu'à minuit.

## LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Paris, en ce moment, reçoit les flatteuses visites d'hôtes royaux et princiers. Le roi des Belges, le prince héritier de Grèce, l'archiduchesse Elisabeth, mère de la reine d'Espagne, la princesse Louise, fille de la reine d'Angleterre, le grand-duc Alexis, oncle du tsar, peuvent se saluer sur nos boulevards ou dans nos théâtres. Nous nous garderons de donner ici le détail de leurs journées qui emplissent les colonnes des journaux mondains, c'est-à-dire de presque tous les journaux. Car aujourd'hui les nouvelles mondaines sont très recherchées dans toutes les rédactions. L'affabilité de M. Félix Faure et l'attitude courtoise de la population, qui salue avec respect et avec discrétion, en cas d'incognito, les Majestés et les Altesses, expliquent le goût des grands de la terre pour notre capitale, où ils se reposent si agréablement des fatigues du pouvoir.

Le roi des Belges se lève chaque matin à huit heures — deux heures avant nos fonctionnaires — et visite les musées et les monuments avec une ardeur qui avait été trop longtemps le privilège des clients de l'agence Cook. Il déjeune ou dîne dans les restaurants à la mode ; il visite les magasins et y fait des emplettes ; il va au théâtre, et les directeurs le pilotent dans les coulisses où il rencontre des acteurs belges auxquels il adresse des paroles gracieuses. Il est même allé au music-hall des Folies-Bergère où il a applaudi M<sup>lle</sup> Emilienne d'Alençon. Il a visité le Cercle Militaire et porté un toast à l'armée française. Il a dîné à l'Epatant, le grand cercle de la rue Boissy-d'Anglas dont le baron d'Orgeval lui a fait les honneurs. Il doit dîner, ce soir, à Fontainebleau, où il sera l'hôte de M. Félix Faure qu'il connaît depuis longtemps personnellement. Je comprends que cette existence de voyageur plaise au roi des Belges, qui a toujours redouté la solennité de l'étiquette, et je considère qu'il est excellent pour la paix du monde que le Président de la République française et les souverains et princes aient des occasions de causer, dans l'intimité, des affaires européennes.

×

C'est un sentiment général. Je n'en veux pour preuve que la récente visite du lord-maire de Londres à M. Félix Faure. Cette démarche paraît avoir été motivée par le bruit, qui s'accrédite dans les chancelleries, que le Czar avait l'intention d'inviter M. Félix Faure *personnellement* à assister, l'année prochaine, aux fêtes de son couronnement. Un des familiers du grand-duc Alexis m'a même assuré — d'une façon confidentielle, comme si un journaliste avait le droit de recevoir des confidences sans les divulguer — que le Czar recevrait M. Félix Faure dans son palais et le traiterait avec les plus grands honneurs. Il est donc naturel que la reine Victoria ait le plus grand désir de recevoir en Angleterre le chef du Pouvoir Exécutif de France ; mais M. Félix Faure, qui peut et qui doit même se déplacer sur l'invitation d'un allié de notre pays, n'a pas la même raison de se rendre auprès d'une reine très attachée à la triple alliance.

Il est certain que — si aucun événement ne vient se jeter à l'encontre de l'Exposition de 1900 — il pourrait y avoir alors tout un parler de rois, de princes et de princesses sur le territoire de notre République : ce qui serait tout-à-fait vingtième siècle.

×

Je n'ai pas assisté aux grandes manœuvres dans l'Est, et je me garderai bien d'en parler, mon principe étant de consigner ici surtout des notes personnelles. Mais, comme je le fais chaque année, je suis allé pour quelques jours dans ma villa de Sainte-Adresse, située à quelques centaines de mètres de la ville d'Ingouville où a résidé cet été le Président de la République. J'ai assisté dimanche au départ de M. Félix Faure et je dois constater une grande émotion de la population havraise qui a un véritable culte pour son ancien représentant à la Chambre des Députés, émotion partagée d'ailleurs par M. Félix Faure qui aime beaucoup

le Havre et qui avait l'air non de lui dire : Adieu, mais : Au revoir.

Il y reviendra, en effet, mais non *officiellement*.

Il a, paraît-il, l'intention d'y revenir avant la fin de l'année, en propriétaire désireux d'assurer le bon entretien du « Pavillon » qu'il vient de faire restaurer. Ce mot de « Pavillon » est le terme consacré au Havre depuis plus d'un siècle pour désigner une habitation située sur la Cité d'Ingouville. Le terme de « Villa » est plus moderne et n'indique pas aussi bien, m'assure un vieil Havrais, une résidence confortable et complète. D'après lui, les journaux ont eu tort de parler toujours de la « Villa présidentielle » ; ils auraient dû dire : « Le Pavillon du Président. » Ce sera noté pour l'année prochaine.

×

Il y a vingt et un ans, le 14 septembre 1874, j'assistais à la visite officielle qu'a faite au Havre M. Thiers, accompagné de l'amiral Pothuau, ministre de la marine. J'ai assisté également aux réceptions qui ont été faites au Havre au maréchal de Mac-Mahon et à M. Carnot. Aucune de ces réceptions présidentielles n'a ressemblé à celle faite à M. Félix Faure. Au Havre, M. Félix Faure est chez lui ; il connaît tout le monde, et tout le monde le connaît. Il est fier du Havre, et le Havre est fier de lui.

Durant les dernières grandes manœuvres, le Président qui aime les petit et les humbles, a causé avec un jeune soldat et lui a dit :

— De quel pays êtes-vous ?

— Je suis du Havre, a répondu le troupier, je suis du Havre, et j'en suis fier.

Sourire du Président et des généraux qui l'entouraient.

En 1874, M. Félix Faure était adjoint de la ville du Havre, et ce fut M<sup>me</sup> Félix Faure qui fut chargée de tenir compagnie à M<sup>me</sup> Thiers et à M<sup>lle</sup> Dosne. C'est elle qui leur montra la ville, les fit conduire à la côte d'Ingouville et à Sainte-Adresse et leur montra, de l'endroit connu sous le nom de *Pain de sucre*, au pied de la chapelle de N.-D. des Flots, la vue superbe de la rade.

Qui aurait pu supposer alors que M. Félix Faure serait un des successeurs de M. Thiers à la présidence de la République et que le nom de l'amiral Pothuau serait donné à l'un des plus beaux croiseurs de la marine française dont le lancement vient d'avoir lieu au Havre ?

DANGEAU.

## Les Vins à l'Exposition de Bordeaux (1)

LE VIN DANS LE MONDE

II

Les pays producteurs de vin sont, par ordre d'importance : la France, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Russie, la Suisse, la Turquie, la Serbie, la Grèce, la Roumanie, la République Argentine, le Chili, les Etats-Unis d'Amérique, le Brésil, l'Australie, le Cap de Bonne-Espérance et quelques autres d'un très faible rendement.

A côté de la production française, se place celle de l'Algérie et de la Tunisie, colonies qui donnent à peu près autant que le vignoble allemand.

Un moment l'Italie semblait devoir prendre le premier rang : c'était après la récolte de 1886, qui lui donna 38 millions d'hectolitres. Nos voisins d'au-delà des Alpes ne purent contenir une joie bien légitime et s'empressèrent de faire savoir au monde, par la voie de la presse, que désormais ils occuperaient le premier rang pour la production vinicole. C'était un peu anticipé, car les huit années 1879-1886 ne lui donnaient qu'une moyenne de 23,113,018 hectolitres, tandis que pour la France, cette moyenne, durant la même période, se chiffrait par 30,610,187 hectolitres. Cela n'empêcha pas nos voisins de répéter ce qu'ils avaient déjà dit : « *L'Italia puo diventare la prima cantina d'Europa!* » (2)

La France n'avait eu, en 1886, que 25 millions d'hectolitres ; l'écart était grand. Mais la production italienne ne se maintint pas au chiffre de 38 millions ; elle eut ses faibles rendements (21 millions en 1889). En 1893, elle atteignait 32 millions d'hectolitres ; mais la France arrivait au chiffre de 50 millions, non compris l'Algérie et la Tunisie. En 1894, l'Italie a fait 24 millions d'hectolitres, la France 39 millions, toujours sans ses colonies africaines.

Les efforts faits par l'Italie pour augmenter ses débouchés sur tous les marchés de consommation ont été jusqu'à ce jour considérables, surtout depuis l'aug-

mentation du droit de douane dont la France frappe ses vins. Le gouvernement italien se prête, dans une large mesure, à ces efforts. Il a institué des caves-dépôts, ou stations œnotechniques, dans plusieurs grandes villes de l'Europe, ainsi qu'au delà des mers. Il y en a une à Berlin, à Vienne, à Trieste, à Buda-Pesth, à Zurich, à Buenos-Ayres et à New-York. Des fonctionnaires œnologues (*enotecnico*) les dirigent, étudient sur place le goût de la consommation et envoient régulièrement des rapports à Rome.

Il y a là un mouvement très louable en soi, on ne saurait le méconnaître, et les résultats bien qu'inégaux selon les contrées — la station de Londres a été supprimée — ne laissent pas de présenter pour l'Italie un ensemble de faits encourageants.

×

L'Espagne, dont la statistique vinicole n'a pas un caractère aussi sûr que celle de l'Italie, vient, d'après les données que nous possédons, en troisième rang.

Bien qu'amoindrie en certaines régions par le phylloxera, elle maintient à peu près sa production. Ses institutions agricoles et divers viticulteurs, suivant la marche du progrès, n'ont cessé d'engager les Espagnols à perfectionner leurs méthodes de culture et de vinification, et l'un des hommes les plus éminents du pays s'écriait dans une assemblée : « *Haremos de Espana la bodega del mundo!* » (1)

De fait, de grands progrès ont été réalisés de l'autre côté des Pyrénées : mais là encore, les difficultés de l'exportation du produit, créées par l'élévation du droit de douane français, ont enrayé cette marche, sans cependant l'arrêter. Et l'Espagne, elle aussi, s'est ingénisée à trouver des débouchés ; elle possède depuis peu, à New-York, une Station dans le genre de celles de l'Italie, et la convention qu'elle vient de signer avec la République Argentine, par laquelle elle s'engage à ne pas augmenter le droit sur la viande salée, assure à ses vins de grands avantages sur ceux de France et d'Italie.

Les vins espagnols sont en train de conquérir le marché suisse, car, en 1894, leurs arrivages se chiffrent par plus de 400,000 hectolitres, soit environ quatre fois plus qu'il y a trois ans ; ils tiennent maintenant la tête dans l'importation vinicole en Suisse.

Enfin, la reconstitution des vignobles phylloxérés est l'objet de l'attention du gouvernement, puisqu'il n'y a que quelques semaines encore, des plantations de vignes américaines étaient commencées à Jerez-de-la-Frontera, dans les terrains qu'il y a achetés.

Le Portugal a beaucoup faibli par suite de l'invasion phylloxérique qui a décimé des régions entières. La Hongrie également. Toutefois, dans ces deux pays la reconstitution suit, quoique lentement, une marche ascendante.

Les autres vignobles du monde ont eu plus ou moins affaire au phylloxera et aussi, comme ailleurs, aux maladies cryptogamiques ; mais la production s'y est à peu près maintenue ; dans quelques-uns elle s'est accrue, grâce à de nouvelles plantations.

Un vignoble dont le rôle est grand dans le monde, c'est celui de la Gironde. Il n'est pas besoin d'insister longuement sur la part importante prise par la viticulture girondine dans la reconstitution du vignoble français, et par suite dans celle du vignoble universel. Tous les moyens propres à faciliter cette œuvre colossale ont été, de bonne heure, étudiés par elle, et la solution de plus d'un problème s'y rattachant a été trouvée dans la Gironde. Mais qu'il soit permis de placer ici le tableau de dix années des récoltes de vins rouges et blancs de ce département, qui compte actuellement environ 150,000 hectares de vignes :

Années.	Hectolitres.	soit, barriques de 225 litres.	ou bouteilles.
1885.....	1.076.056	479.000	143.700.000
1886.....	1.108.685	490.000	147.000.000
1887.....	1.154.519	513.000	153.900.000
1888.....	2.666.535	1.187.000	356.000.000
1889.....	2.148.516	955.000	286.500.000
1890.....	1.593.941	698.000	209.400.000
1891.....	2.445.220	1.089.000	326.700.000
1892.....	1.843.805	820.000	246.000.000
1893.....	4.927.897	2.220.000	666.000.000
1894.....	2.333.996	1.037.328	311.198.000

Comme on le voit, la progression témoigne éloquemment de la reprise de possession par la viticulture giron-

(1) Voir le numéro du *Journal de Monaco* du 30 juillet 1895.  
(2) L'Italie peut devenir la première cave du monde.

(1) Nous ferons de l'Espagne le cellier du monde.

dine d'une situation un instant amoindrie. Si le régime atmosphérique de l'année 1894 avait été plus clément, le rendement en vin de cette année-là eût tenu de très près celui de 1893.

Si l'on ajoute à cela que la sélection des cépages, en vue de donner la prépondérance aux qualités fines, tend de plus en plus à se généraliser, on aura la véritable physiologie du vignoble girondin en 1895.

Il reste à souhaiter que ses produits inimitables, comme aussi tous les bons vins du monde, arrivent jusqu'au consommateur débarrassés de toute entrave et protégés contre les boissons frelatées de tous les pays, dont nous aurons bientôt à nous occuper.

## FAITS DIVERS

On connaît aujourd'hui une des causes de la catastrophe aérostatique qui s'est produite il y a une dizaine de jours à Hal, en Belgique, et qui a coûté la vie à l'aéronaute Toulet et à ses trois compagnons de voyage.

Il paraît que M. Toulet avait commis l'imprudence « d'étrangler » la *manche* de son ballon. La *manche* est une sorte de tuyau en étoffe imperméable d'une longueur de cinquante centimètres environ et qui est fixée à l'appendice inférieure du ballon, par où on le gonfle de gaz.

La dilatation du gaz, accélérée par la grosse chaleur qu'il faisait ce jour-là, n'a pu se produire et la pression du gaz contre les parois intérieures de l'aérostat a fait éclater celui-ci.

Un témoin affirme de plus avoir remarqué, sitôt que le ballon commença à planer, un grand carré qui semblait fait d'un taffetas plus « clair » que le reste de l'enveloppe. C'était une déchirure raccommodée. Il est très probable que là s'est produite la fissure qui a dégénéré en déchirure et a précipité les aéronautes sur le sol.

M. Toulet n'en était pas à son premier accident. Plusieurs fois déjà il avait joué sa vie avec une rare intrépidité, échappant avec un rare bonheur à de réels dangers. Une première fois, il avait fait naufrage en pleine mer, en compagnie de deux officiers du génie belge, en 1890.

En 1892, il fait une ascension sans nacelle à Fontaine-l'Évêque, cramonné aux cordages de son ballon ; pure bravade, sans but scientifique.

En 1893, il part à minuit de Bruxelles, à bord de son navire aérien le *National*, en compagnie de MM. Libau et Brouez. Le ballon est porté à la mer près d'Étaples, au Touquet, et trainé dans la baie de Cambes. Cette fois M. Toulet eut la cuisse cassée, ainsi que M. Libau.

Tandis qu'il gémissait sur un lit d'hôpital, M<sup>me</sup> Toulet, sa femme, afin de subvenir aux besoins de ses trois enfants, annonçait qu'elle ferait une ascension à bord de ce même ballon le *National*, et elle exécutait quelques jours plus tard son hardi projet.

Il semble donc que la fièvre du danger soit de tradition dans cette intrépide famille.

C'est la première fois que quatre personnes trouvent la mort en même temps dans une ascension en ballon. Jusqu'ici les annales de la conquête de l'air ne nous avaient jamais rapporté de catastrophe ayant coûté la vie à plus de deux hommes à la fois.

La première en date fut celle de Pilâtre des Roziers et Romain en 1785, deux ans après la découverte des Montgolfier. Ils avaient fait le projet de traverser la Manche en Montgolfière, c'est-à-dire, dans un aérostat gonflé à l'air chaud, avec des bottes de paille enflammées.

Pendant plusieurs semaines, le vent leur fut contraire, et ils durent ajourner leur projet. Pilâtre bouillait d'impatience. Aussi le 15 juin, voyant que la brise était à peu près favorable, il gonfla la Montgolfière et partit avec Romain, de Calais, malgré qu'il eût constaté des fissures et des morsures de rats dans l'enveloppe du ballon.

Le vent porta d'abord les audacieux au-dessus de la Manche. Puis il tourna brusquement, les ramenant sur la côte française. Ils planaient à ce moment à 500 mètres environ quand la Montgolfière se déchira. Ils tombèrent sur une falaise, près de Boulogne. On trouva leurs corps horriblement fracassés sur les rochers.

La deuxième double catastrophe est celle du *Zénith* en 1875. MM. Gaston Tissandier, Sivel et Crocé-Spinelli avaient entrepris un voyage de longue durée dans les

hautes couches de l'atmosphère qu'ils voulaient étudier ; arrivés à 8,000 mètres, ils furent saisis d'une paralysie qui les empêcha de faire usage des appareils à oxygène qu'ils avaient emportés. Les instruments accusèrent ensuite une montée jusqu'à 9,500 mètres. Mais les trois aéronautes gisaient privés de vie dans la nacelle. Quand ils retombèrent, trois heures plus tard, M. Tissandier seul vivait encore. Ses deux compagnons étaient morts.

Enfin, en 1887, MM. Lhoste et Mangot, partis de Paris le 13 novembre pour traverser la Manche, traversée que Lhoste avait réalisée déjà plusieurs fois avec succès, arrivèrent par grand vent dans les parages de l'île de Wight, mais ils avaient perdu tout leur lest ; ils furent obligés de descendre en mer, par une tempête déchaînée, et furent submergés presque sous les yeux de l'équipage d'un vapeur anglais impuissant à les secourir.

On télégraphie de Bordeaux que le feu a éclaté dans la nuit du 19 au 20, à l'Exposition, dans la section d'électricité. Cette section forme une vaste rotonde disposée dans l'hémicycle des Quinconces et est séparée des villages africains et annamites par la rue des Nations.

C'est un gardien de la paix de service de ronde qui aperçut le premier du feu dans la section. Il s'empressa de prévenir le poste des pompiers en permanence à l'Exposition, et les braves sauveteurs accoururent avec leur pompe à vapeur toujours en pression et leur matériel. Mais déjà le feu avait fait d'énormes ravages dans ces bâtiments légers, construits en carton-pâte.

Les pompiers durent se borner à circonscrire le feu et à sauver la moitié de la section de l'électricité.

Vers minuit et demi, une immense gerbe de flammes s'élevait, et la moitié nord de la section électrique s'effondrait anéantie.

Les pertes sont assez considérables ; car outre la valeur du bâtiment, plusieurs machines d'une valeur de 80 à 100,000 francs ont été détruites par l'incendie.

On suppose que le feu a été communiqué aux bâtiments par un moteur à pétrole.

Au moment où le feu a éclaté, les malheureux noirs des villages, affolés de terreur, s'enfuirent dans tous les sens en poussant des cris horribles. Fort heureusement leurs paillettes ont été préservées et ils ont pu le matin regagner leurs huttes encore pleins d'effroi et fort peu rassurés.

A quinze milles de Londres (environ cinq lieues), se trouve le palais de Hampton Court, ancienne résidence de la Cour d'Angleterre, qui, depuis Georges III, a fait choix de Windsor. Ce splendide palais, admirablement situé sur la rive droite de la Tamise, est, actuellement, le but de promenade de beaucoup de Londonniens.

Nous ne parlerons pas des nombreuses curiosités qu'il renferme intérieurement, mais bien de ce que nous y avons vu en dehors.

Les jardins qui entourent ce magnifique château présentent une certaine analogie avec ceux de Versailles et ont été exécutés par les jardiniers London et Wise. Dans ce parc, outre de vastes allées, de jolies plantations, de belles eaux et de magnifiques compositions florales, on trouve deux curiosités remarquables : l'une est le labyrinthe, formé par des haies disposées de telle sorte que, si l'on n'a pas un guide ou un plan à la main, il est à peu près impossible, une fois entré, de trouver une issue à ce dédale inextricable, l'autre est ce fameux pied de vigne dont on a déjà tant parlé. Planté en 1768, il est âgé actuellement de 127 ans. Il est cultivé dans une jolie serre adossée, où ses branches atteignent un développement de plus de trente-cinq mètres. L'une d'elles, repliée sur elle-même, mesure au delà de cent mètres.

L'effet que produit cette treille chargée de fruits est vraiment imposant. Ses branches et ses bourgeons, habilement dirigés, ne laissent aucun espace vide et les grappes, au nombre de plus de douze cents, sont si bien réparties qu'on peut croire un instant qu'elles ont été placées à la main. Le raisin est très beau, de grosseur moyenne et presque à complète maturité.

Ce pied de vigne, planté par hasard, est devenu monstrueux ; à un mètre du sol, il mesure quatre-vingt-quinze centimètres de circonférence ! Il est inutile d'ajouter que cette treille, composée d'un seul pied de vigne, le plus vieux qui existe en Europe, est l'objet des soins les plus minutieux. La variété est le « Black Hamburg. »

Une description complète des jardins de Hampton

Court nous forcerait à dépasser le cadre qui nous est réservé ; nous nous bornerons à signaler ce que nous y avons trouvé de plus beau et de plus particulièrement intéressant : les compositions florales, et tout spécialement les mosaïques. L'effet qu'elles produisent est magnifique ; nous n'avons qu'un seul reproche à faire à ces plantations estivales anglaises, c'est d'avoir été exécutées sur un terrain absolument plat.

## VARIÉTÉS

### La grande pêche

En ce moment la plupart des barques qui font la grande pêche sont occupées à poursuivre le thon. Tout le monde connaît ce poisson qui atteint quelquefois 25 livres, mais dont la grosseur moyenne est d'environ 5 kilos. Le thon, qui est un poisson voyageur, arrive sur les côtes de Portugal et d'Espagne presque en même temps que la sardine, c'est-à-dire vers la fin du printemps. Il remonte les côtes, mais il se tient en mer plus profonde que la sardine. On le rencontre sur le littoral français jusqu'à Brest, puis là on perd sa trace. On ne le voit jamais redescendre vers le Midi. Quel chemin prend-il pour revenir à son point de départ ? Reste-t-il dans les mers septentrionales ? On l'ignore. On le voit aussi très souvent dans la Méditerranée où on le prend à la madrague. Mais sur les côtes de l'Océan on le pêche à la ligne. Examinez avec attention cette grande chaloupe qui sort pour aller pêcher le thon. Près de son grand mât de misaine se dressent deux énormes perches d'une longueur de 10 mètres. C'est à ces perches qu'on attachera les lignes destinées à prendre le poisson. Mais le bateau file rapidement, car une des conditions essentielles pour les embarcations qui se livrent à cette pêche est d'avoir une marche supérieure, ne serait-ce que pour rentrer plus vite au port et pouvoir vendre le produit du voyage avant qu'il ne soit gâté par la chaleur. On arrive bientôt sur le lieu de pêche, que l'on choisit d'après la couleur et la profondeur de l'eau. On arme chaque perche de sept lignes, et deux autres lignes sont attachées à l'arrière. Ces lignes se composent d'un bout de filin assez fort, d'une cordelette de crin et d'un hameçon ; aucun plomb n'est attaché à leur extrémité, la ligne ne doit pas, en effet, s'enfoncer dans l'eau mais, courir à la surface : c'est une ligne volante. Les amorces dont on se sert sont étranges. Ce sont des têtes d'ail ou d'oignon, ou des feuilles de maïs. On les dispose près de l'hameçon en cherchant à leur donner la forme d'un oiseau, d'un poisson volant. Les lignes amorcées, les deux perches sont abattues de chaque côté du bord et le bateau paré file à toutes voiles laissant sur ses côtés et dans son sillage flotter sur la vague ces étranges poissons volants.

Le thon, le germon, comme on l'appelle sur les rivages de la Vendée, est un poisson très avide, très gourmand et certainement peu intelligent, car il se jette sur cette proie factice avec une avidité extrême. La marche même du bateau fait qu'il se ferre dans le crochet de l'hameçon et qu'il ne peut plus se dégager. Dès qu'un des matelots chargé de surveiller les lignes s'aperçoit que le poisson est pris, il retire la ligne, prend le poisson et le passe immédiatement à un de ses camarades qui le tue et le vide aussitôt par les ouïes. L'animal est ensuite suspendu la tête en bas, afin que le sang et les impuretés qu'il pourrait encore renfermer puissent s'écouler par les deux ouvertures faites à la tête. Au bout de quelques jours de pêche, la chaloupe fait force de voiles pour atteindre le plus vite possible un des ports de la côte où se trouvent des fabriques de conserves. Il est important de vendre le thon le plus tôt possible, car il peut se gâter et alors toute la pêche est perdue et rejetée à la mer, ce qui arrive quelquefois pendant les grandes chaleurs, lorsque les bateaux sont surpris au large par une accalmie.

Enfin la barque rentre au port et aussitôt arrivé le poisson est débarqué et vendu à un fabricant de conserves, que l'on appelle sur le littoral un confiseur. Comme la chasse, la pêche est très aléatoire et quelquefois deux bateaux rentrent ensemble dont l'un a pris cinq cents thons et dont l'autre a dû se contenter d'une pêche moitié moins abondante. Le marché est vite conclu, car vendeurs et acheteurs sont très au courant des prix de vente qu'ils reçoivent par le télégraphe. Dernièrement les

thons pesant plus de 5 kilos étaient achetés 4 fr. 50, les poissons d'un poids inférieur la moitié de ce prix. Le thon se paie, on le voit, environ 0 fr. 50 centimes la livre. Mais, il est difficile d'apprécier la pêche moyenne d'un bateau. Les plus heureux arrivent à vendre par semaine cinq ou six cents francs de poisson, les moins fortunés doivent se contenter d'un produit moitié moindre. Chaque homme qui fait partie de l'équipage est payé proportionnellement au prix de la vente.

On commence d'abord par distraire la dépense que les hommes ont faite en mer pour se nourrir et on partage le surplus dans les proportions suivantes : le bateau prend le tiers du bénéfice, puis le surplus est partagé entre les hommes de l'équipage et le patron. Les matelots, qui sont ordinairement au nombre de quatre, ont chacun une part, le patron a une part et demie et le mousse une demi-part. C'est en moyenne un salaire de 150 à 200 francs par mois que touchent les marins qui se livrent à la pêche du thon en été. L'hiver, lorsque le thon a disparu, ces grands bateaux font la pêche au chalut, c'est-à-dire qu'ils traînent sur les fonds de sable qu'ils connaissent de grands filets qui draguent pour ainsi dire le fond de la mer. Ils prennent ainsi des poissons de toutes sortes, mais particulièrement les espèces qui fréquentent les fonds sablonneux telles que les raies, les soles, les turbots, les limandes, etc., mais cette pêche est moins lucrative que celle du thon, d'autant plus que souvent les mauvais temps de l'équinoxe empêchent les grandes barques de pouvoir mettre à la voile.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

**SOCIÉTÉ MONÉGASQUE D'ÉLECTRICITÉ**

MM. les Actionnaires de la Société Monégasque d'Electricité, Société Anonyme au capital de 675,000 francs, siège social à Monaco, sont convoqués en assemblée générale ordinaire le samedi 12 octobre 1895, à 2 heures de l'après-midi, à Paris, 34, rue Taitbout.

ORDRE DU JOUR :

- 1° Lecture du rapport du Conseil d'administration;
- 2° Lecture du rapport des Commissaires;
- 3° Approbation des comptes;
- 4° Répartition du compte de profits et pertes;
- 5° Nomination d'un Administrateur;
- 6° Nomination des Commissaires.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Etude de M<sup>e</sup> Honoré BERTRAND, huissier à Monaco  
3, place Saint-Nicolas, 3

**VENTE SUR SAISIE**

Le mardi vingt-quatre septembre courant, à deux heures du soir, dans la villa Achille, sise boulevard de l'Ouest, il sera procédé par l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques d'une quantité de meubles et objets mobiliers, tels que : canapés, fauteuils et chaises de salon recouverts en soie, tables, étagères, glaces, rideaux, lampes, lingerie, argenterie, machine Singer, verrerie, etc., etc.

Au comptant, et 5 % en sus des enchères.

L'huissier, BERTRAND.

Etude de M<sup>e</sup> Honoré BERTRAND, huissier à Monaco  
3, place Saint-Nicolas, 3

**VENTE SUR SAISIE**

Le jeudi vingt-six septembre courant, à deux heures du soir et jours suivants au besoin, au rez-de-chaussée de la villa Rigotti, sise à Monte Carlo, quartier du Tenao, il sera procédé par l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques d'une grande quantité de meubles et objets mobiliers, tels que : lits en bois complets, armoires à glace, commodes, tables de nuit, canapés-fauteuils, chaises, glaces, rideaux, tapis, lingerie, vaisselle, ustensiles de cuisine, etc., etc.

Au comptant, et 5 % en sus des enchères.

L'huissier, BERTRAND.

Etude de M<sup>e</sup> Honoré BERTRAND, huissier à Monaco  
3, place Saint-Nicolas, 3

**VENTE VOLONTAIRE**

Le vendredi vingt-sept septembre courant, à neuf heures du matin, sur la place d'Armes, à la Condamine,

il sera procédé par l'huissier soussigné, à la vente d'une quantité de meubles et objets mobiliers, tels que : armoires à glace, commodes, toilettes, buffets, canapés, fauteuils, chaises, rideaux, tapis, vaisselle, fourneaux et articles de cuisine, etc., etc.

Au comptant, et 5 % en sus des enchères.

L'huissier, BERTRAND.

**MOUVEMENT DU PORT DE MONACO**

Arrivées du 16 au 22 septembre 1895

NICE, vap. Marius-Chambon, fr. c. Cartier,	passag.
CANNES, b. Indus, fr. c. Dalbéra.	sable.
ID. b. Jeune-Claire, fr. c. Aune,	id.
SAINT-TROPEZ b. Charles, fr. c. Allègre,	id.
ID. b. Bon-Pêcheur, fr. c. Arnaud,	id.
ID. b. Figaro, fr. c. Musso,	id.
ID. b. Saint-Louis, fr. c. Martin,	id.
MARSEILLE, b. Monte-Carlo, fr. c. Schiaffine,	briques.

Départs du 16 au 22 septembre

NICE, vap. Marius-Chambon, fr. c. Cartier,	passag.
SAINT TROPEZ, b. Deux-Frères, fr. c. Courbon,	sur lest.
ID. b. Charles, fr. c. Allègre,	id.
ID. b. Bon-Pêcheur, fr. c. Arnaud,	id.
ID. b. Figaro, fr. c. Musso,	id.
ID. b. Saint-Louis, fr. c. Martin,	id.
CANNES, b. Indus, fr. c. Dalbéra,	id.
ID. b. Jeune-Claire, fr. c. Aune,	id.

**GRAND BAZAR  
MAISON MODÈLE  
DAVOIGNEAU-DONAT**

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885 ; Paris, 1889

ARTICLES DE PARIS  
SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO  
PARFUMERIE, PAPETERIE, PHOTOGRAPHIES,  
OBJETS RELIGIEUX, ÉVENTAILS, GANTS  
BONNETERIE, BROSSERIE, LINGERIE, RUBANS, MERCERIE  
DENTELLES  
OMBRELLES, PARAPLUIES, CANNES  
ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS  
ARTICLES DE VOYAGE

Maison recommandée — On parle les Langues

**HOUSE AGENT**

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M<sup>e</sup> F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

En vente à l'Imprimerie de Monaco:

**L'ANNUAIRE DE LA PRINCIPAUTE DE MONACO  
POUR 1895**

PROJET DU CODE DE PROCÉDURE CIVILE  
AVEC L'EXPOSÉ DES MOTIFS

Par H. DE ROLLAND

**CODE DE PROCÉDURE CIVILE**

Livre préliminaire et Ordonnance complémentaire

**CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE**

CODE DE COMMERCE

CODE CIVIL — CODE PÉNAL

**BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)**

Septembre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir			
16	763.2	762.8	762.8	762.5	762.6	22.5	24.9	26.1	24.2	22.5	49	Calme	Beau
17	762.2	762.2	761.5	761.3	762.2	22.5	25.2	26.2	23.7	22.2	55	S O faible	Couvert
18	762.1	762.2	761.9	761.2	763.2	22.6	24.9	26.2	24.8	23.7	52	id.	Variable
19	762.2	762.1	762.2	762.7	763.1	23.2	27.2	27.1	24.1	22.8	61	Calme	Couvert
20	763.2	763.9	764.2	764.1	765.1	23.5	25.1	25.4	23.2	22.2	48	id.	Beau
21	765.8	766.2	766.9	767.2	768.5	23.2	25.2	25.3	23.1	22.2	48	id.	id.
22	768.9	768.9	768.1	768.2	768.8	23.2	24.2	24.3	23.9	23.3	47	S E faible	id.

  

DATES	16	17	18	19	20	21	22
TEMPÉRATURES EXTREMES	Maxima 26.1	26.2	26.5	27.1	25.4	25.3	24.5
	Minima 20.3	21.3	21.2	20.8	21.3	21.1	21.1

Pluie tombée : 0<sup>mm</sup>

**AVIS**

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

**AMEUBLEMENT FRANÇAIS**

Meubles en tous genres

SOMMIERS, GLACES, FAUTEUILS, CANAPÉS, etc.

VENTE A CRÉDIT

PASSERON fils, représentant, 8, rue Caroline, Monaco

Messieurs les Voyageurs peuvent se procurer dans les gares et les librairies les Recueils suivants, publications officielles des chemins de fer, paraissant depuis quarante-cinq ans, avec le concours des Compagnies :

L'Indicateur-Chaix (paraissant toutes les semaines) avec cartes.....	Fr. » 75
Livret-Chaix continental (mensuel) :	
1 <sup>er</sup> vol., réseaux français, avec huit cartes.....	1 50
2 <sup>e</sup> vol., services étrangers, avec carte coloriée.....	2 »
Livret-Chaix spécial de chaque réseau (mensuel) avec carte.....	» 40
Livret-Chaix de Voyages circulaires de chaque réseau avec cartes, plans et gravures.....	» 30
Livret de l'Algérie et de la Tunisie (mensuel) avec carte coloriée.....	» 50
Livret spécial des environs de Paris (mensuel) avec sept cartes.....	» 25
Livret de la banlieue avec carte.. ( Ouest.....	» 10
( Est.....	» 10
Livret des Rues de Paris (Omnibus, Tramways et Théâtres) avec plan de Paris et plans numérotés des Théâtres.....	2 »

**FIGARO ILLUSTRÉ**

Fascicule de Septembre

SOMMAIRE. — Les croquis du mois, par Lutécus, illustrations de Trianon. — Le concours d'affiches pour une histoire de Napoléon I<sup>er</sup>, par L. M., reproduction des projets primés (MM. Métivet, Chartier, Ch. Dupray). — Les livres, T. G. — En pénitence, par Edouard Cadol, illustrations en couleurs de S. Rejhan. — La Belle et la Bête, par Romain Coolus, illustrations en couleurs de Toulouse-Lautrec. — Pas de quatre, musique par Victor Roger, illustrations de Eugène Léon-Dufour. — La place de la Concorde, par Antonin Proust, reproduction d'œuvres du chevalier de l'Espinasse, Monnet, etc. — La céramique française (II), par Edouard Garnier, illustrations en couleurs d'après les collections du Musée de Sévres.

FAC-SIMILE DE TABLEAUX HORS TEXTE : Le Chardonneret, par Piot (double prime).

COUVERTURE : Au lac du Bourget, par Bourgain.

En vente partout. — Prix : 3 francs

Imprimerie de Monaco — 1895